

Madame Monique Gélinas
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Monsieur le Président,

Mon nom est Joseph Letellier. Je suis citoyen de Saint-Blaise-sur-Richelieu.

Depuis longtemps les projets d'implanter des éoliennes m'ont toujours intéressé. Je crois que chaque chose a ses bons et moins bons côtés. Les éoliennes sont sûrement une partie de notre avenir énergétique. On le voit dans d'autres provinces et d'autres pays.

Par contre le projet de St-Valentin change beaucoup de choses dans notre vie communautaire. D'après moi c'est surtout les relations humaines et la santé qui sont hypothéquées et pour longtemps. Aussi il y a une autre relation que je ne pensais pas qui était pour s'effriter aussi rapidement est celle entre les citoyens et le gouvernement et/ou ses représentants tel que l'Hydro-Québec et la MRC.

Il semble que ces instances gouvernementales font tout pour implanter ces éoliennes dans le Québec et cela à n'importe quel prix.

Voici quelques exemples pour lesquelles ce projet ne devrait pas être accepté à St-Valentin :

- Dans un avenir très proche, il semble qu'il y aura une pénurie de nourriture et qu'il n'y aura plus assez de terres à cultiver pour nous nourrir. On le voit à tous les jours, il y a des pays qui achètent des terres partout au monde, tel qu'en Afrique et aussi prêt de nous comme dans Ouest Canadien. Je ne serais pas surpris qu'il y a des terres Québécoises qui sont déjà vendues à ces pays et que le grand publique n'est pas encore au courant. Vous voyez donc que le projet d'éolienne n'est pas acceptable à St-Valentin.
- Ce projet vient changer tout le profil de la région et de son environnement. La région en est une des meilleures cultures agricoles. Sa qualité de vie est très appréciée par chacun des citoyens et des familles de cette ville ainsi que villes limitrophes.
- L'environnement tel que la rivière richelieu, les champs de vignes de raisin, les champs de soya, le paysage, etc., est l'une de nos très grandes richesses. Sans oublier nos oiseaux multiples.

- La hauteur de ces éoliennes défait tout notre paysage.
- Le bruit produit par ces appareils n'est aucunement acceptable.
- Le promoteur ainsi que le département de la santé ne peuvent pas se prononcer catégoriquement sur l'effet que peut avoir ces éoliennes sur les personnes vivant aux alentours de ce projet. Ils disent qu'il y a des études pour et d'autres contre les effets que peuvent avoir ces éoliennes sur la santé des gens. Il ne faut pas attendre qu'il y ait des personnes malades et dire par après « On aurait dû ». Lorsque nos spécialistes en santé pourront nous confirmer définitivement qu'il n'y a pas de danger pour la santé de qui que ce soit, et ceci basé sur des études qui n'ont pas de partie prise dans le dossier tel que la politique ou autres, alors on pourra commencer à penser de peut-être implanter des éoliennes plus près, mais encore pas sur nos terres cultivables.

On comprend bien que le promoteur fait tout pour vendre son projet. Mais ce projet a débuté sur une mauvaise base et n'est pas acceptable à St-Valentin.

Les représentants gouvernementaux (Québec et/ou Hydro-Québec ainsi que la MRC) ont usé de stratégie inacceptable en nous donnant des informations à la miette. On a dû poser beaucoup de questions pour avoir des réponses plus ou moins satisfaisantes et essayer de comprendre la raison d'établir ce projet à St-Valentin.

- Le gouvernement mandate l'Hydro-Québec de développer des éoliennes au Québec
- L'Hydro-Québec demande des soumissions
- La MRC doit déterminer à son tour certaines règles.

Mais voilà, lorsque la règle ne fait pas l'affaire dans certains cas tel que la distance entre les éoliennes, on la modifie. On exige de changer une décision telle que 2000 ou 1000 mètres à 750 mètres. Je crois qu'il y a de l'ingérence politique et/ou de l'ingérence de certaines instances qui n'est pas acceptable. Il faut absolument tout faire pour satisfaire la politique, et ce, indépendamment si c'est au détriment du citoyen. On nous a laissé entendre que Lui (le citoyen) il se plaindra au comité des plaintes. On sait bien comment ça fonctionne un comité de plaintes, oui il faut attendre peut-être jusqu'à 3 mois, mais ceci seulement pour déposer la plainte. Par la suite quand va-t-elle être analysée? Étudiée? Acceptée et remédiée? Bon par la suite quand va-t-on corriger la situation? Oui, mais il y a un paquet d'autres priorités. Comme vous voyez, on n'est pas au bout du rouleau. Surtout si on parle de maladies ou de personnes qui sont plus sensibles que d'autres. Doivent-elles se battre pour prouver qu'elles sont affectées par ces éoliennes? Ma réponse c'est non. C'est éoliennes peuvent très bien être placés à d'autres endroits et qui sont acceptables. Par exemple le long de la Romaine.

Dans le dossier de la Romaine, il semble qu'il y a eu des consultations avec toutes les personnes affectées avant de donner le contrat. Pourquoi qu'à St-Valentin la stratégie est différente?

Il aurait dû y avoir un vote secret par les populations affectées et gérer par la MRC ainsi que les conseils de villes. Aujourd'hui, on ne serait pas sur la place publique afin de débattre qui est pour ou contre ce projet et pourquoi on est pour ou contre ce projet. L'acceptabilité du projet aurait pris tout un autre sens. Dorénavant les conseils de ville, les organismes de ces villes, les

gens, les citoyens, les agriculteurs, les commerçants de ces villes impliquées, devront vivre avec les déchirures que ce projet a su créer.

Monsieur le Président,

Dernièrement, je lisais le rapport émis par Monsieur Michel Germain, Président de la commission et Madame Lucie Bigué, Commissaire, concernant l'implantation d'éoliennes dans la MRC de L'Érable. Il y est décrit presque que tous les mêmes arguments que les citoyens d'ici vous ont présenté. D'après ce que j'y lis le projet l'a aussi été présenté aux citoyens après que les signatures aient été apposées. Il est mentionné textuellement dans la conclusion de ce rapport:

- « Il appert que la population a été tardivement informée et consultée et que plusieurs participants, résidant souvent à proximité d'emplacements projetés pour recevoir une éolienne, estiment avoir été traités avec iniquité. »

Donc y a-t-il une stratégie ou un complot inacceptable dans ces projets énergétiques? L'avenir nous le dira sûrement.

On voit actuellement qu'il y a beaucoup de Stress au Québec

- dans le domaine de la construction
- aussi dans le domaine du gaz de Schiste

Va-t-on vivre la même chose dans le domaine des éoliennes?

J'espère que non. J'espère que les études sur la santé seront faites avant l'implantation d'éolienne au Québec.

Pour toutes ces raisons et ceux que vous avez écouté et entendu, ce projet n'est donc pas acceptable à St-Valentin et St-Paul-de l'Ile aux Noix.

Je souhaite que le ministre Arcand sache bien et comprenne bien qu'il n'y a pas d'acceptabilité sociale dans ce projet et qu'il doit le refuser tel qu'il l'a déjà mentionné..

Une dernière question, qui va vivre avec les conséquences de ce projet ? Nous.

Merci

Joseph Letellier